## **Présentation**

Pour l'année scolaire 2008-2009, en France métropolitaine, tous mois et types d'établissements du second degré public confondus, la proportion des élèves absentéistes (voir définitions) quatre demi-journées ou plus par mois s'élève à 4,5 % en moyenne sur l'année. Elle évolue de 1,8 % à 4,5 % entre les mois de septembre et d'avril, et atteint un pic maximal de 6,6 % en janvier [1].

En matière d'absentéisme, il y a de nettes différences selon les types d'établissements. Ainsi, pour les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), la proportion moyenne d'élèves absentéistes sur l'année 2008-2009 s'élève à 5,3 %. Pour les lycées professionnels (LP), cette moyenne est de 13,9 %. Et la proportion moyenne par collège d'élèves absentéistes, relativement stable tout au long de l'année si l'on excepte les mois de janvier et mars, se situe à 2.4 %.

Un taux d'absentéisme moyen reflète toujours mal la réalité en établissement. En effet, sur l'ensemble de l'année scolaire, la moitié des établissements déclare toujours moins de 1,5 % d'élèves absentéistes quatre demi-journées ou plus [2]. En janvier 2009, 42 % des établissements déclarent moins de 1 % d'absentéistes et 57 % moins de 2 %. À l'opposé, une minorité d'établissements est sensiblement plus touchée par l'absentéisme : ce taux est supérieur à 18,6 % dans 10 % d'entre eux. Encore une fois, l'absentéisme est très inégalement réparti selon le type d'établissement : les trois quarts des collèges ont moins de 2,8 % d'absentéisme quand seulement la moitié des LEGT présente un taux inférieur à 2,6 % et que pour la moitié des LP, il dépasse déjà les 13,9 %.

Si on considère la proportion d'élèves absentéistes plus de dix demi-journées par mois (absentéisme lourd), sur l'année 2008-2009, pour l'ensemble des établissements, tous mois confondus, elle reste la majorité de l'année inférieure à 1 %, et ne dépasse jamais 1,5 % (mars 2009) [3]. Le taux d'absentéisme lourd diffère aussi selon le type d'établissement. En janvier 2009, pour les LEGT il est de 1,3 %. Pour les LP, il s'élève à 4,3 % et pour les collèges, cette moyenne est de 0,7 %.

### **Définitions**

- Enquête. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a réalisé une enquête sur l'absentéisme des élèves en 2008-2009 auprès d'un échantillon représentatif d'un millier d'établissements publics du second degré de France métropolitaine. Les résultats s'appuient principalement sur l'exploitation des données recueillies de septembre 2008 à avril 2009 car le taux de réponse n'est pas satisfaisant pour les mois de mai et de iuin.
- Un élève est considéré comme absentéiste dès qu'il a cumulé quatre demi-journées ou plus d'absences non justifiées par mois.
- Une absence est non justifiée à partir du moment où elle ne présente aucun motif d'excuse par les responsables légaux (absence non régularisée), ou un motif considéré comme non légitime par l'établissement.
- Le seuil de quatre demi-journées d'absences non justifiées par mois a été retenu parce qu'il correspond – pour les élèves soumis à l'obligation scolaire – au seuil fixé par la loi relative à l'assiduité scolaire concernant "les manquements à l'obligation scolaire qui n'auront pas été reconnus justifiés".
- Un seuil d'absentéisme lourd a été fixé à plus de dix demijournées d'absences non justifiées par mois.

Avertissement : La définition de l'absentéisme a changé dans l'enquête à la rentrée 2008, entraînant ainsi une rupture de série dans le calcul des taux d'absentéisme. Auparavant, la notion d'absentéisme portait sur les absences non régularisées. À présent, l'absentéisme s'appuie sur les absences non justifiées (voir définitions).

Les taux d'absentéisme calculés entre septembre 2003 et avril 2008 ne sont donc pas comparables à ceux calculés depuis septembre 2008.

Par ailleurs, le temps d'enseignement perdu, calculé précédemment à partir du nombre de demi-journées d'absences, devrait gagner en précision, et être à présent calculé à partir du nombre d'heures. Cependant, pour cette première année d'enquête modifiée, les réponses obtenues auprès des établissements enquêtés ne sont pas d'une qualité suffisante pour calculer un indicateur fiable.

Sources: MEN-MESR DEPP / Enquête n° 77 sur l'absentéisme scolaire dans le second degré public en France métropolitaine.

#### [1] Proportion movenne d'élèves absentéistes (absences non justifiées quatre demijournées ou plus) (2008-2009) (%)

(France métropolitaine, Public)

	Collèges	LEGT	LP	Ensemble
Septembre 2008	0,9	1,7	7,1	1,8
Octobre 2008	2,1	2,9	10,3	3,2
Novembre 2008	2,0	4,2	13,6	3,9
Décembre 2008	2,1	9,4	19,1	6,4
Janvier 2009	3,5	7,2	20,5	6,6
Février 2009	2,8	3,9	12,4	4,2
Mars 2009	3,4	7,1	16,1	5,9
Avril 2009	2,3	5,9	12,1	4,5

Lecture - Dans l'ensemble des établissements, la proportion movenne d'élèves absentéistes croît de 1,8 % en septembre 2008 à 4,5 % en avril 2009.

# [2] Distribution de la proportion d'élèves absentéistes (absences non justifiées quatre demi-journées ou plus) (janvier

2009) (%) (France métropolitaine, Public)

	Premier quartile	Médiane	Dernier quartile	Dernier décile
Collèges	0,0	0,9	2,8	8,1
LEGT	0,7	2,6	9,2	18,4
LP	3,7	13,9	32,0	49,2
Ensemble	0,2	1,5	5,9	18,6

Lecture - En janvier 2009, un quart des établissements (ceux du premier quartile) ont moins de 0,2 % d'élèves absentéistes (absences non justifiées) quatre demi-journées ou plus, la moitié des établissements (médiane) ont moins de 1,5 % d'élèves absentéistes quatre demi-journées ou plus, un quart des établissements (ceux du dernier quartile) ont plus de 5,9 % d'élèves absentéistes quatre demi-journées ou plus, et 10 % des établissements (ceux du dernier décile) ont plus de 18,6 % d'élèves absentéistes quatre demi-journées ou plus.

## [3] Proportion moyenne d'élèves absentéistes lourds (absences non justifiées plus de dix demi-journées) (2008-2009) (%)

(France métropolitaine, Public)

	Collèges	LEGT	LP	Ensemble
Septembre 2008	0,2	0,3	1,7	0,4
Octobre 2008	0,6	0,4	2,2	0,7
Novembre 2008	0,4	0,6	2,8	0,7
Décembre 2008	0,3	1,4	4,0	1,1
Janvier 2009	0,7	1,3	4,3	1,3
Février 2009	0,5	0,6	2,7	0,8
Mars 2009	1,0	1,7	3,7	1,5
Avril 2009	0,4	1,3	2,6	0,9

Lecture - Dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'élèves absentéistes lourds croît de 0,4 % en septembre 2008 à 0,9 % en avril 2009.